



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE

Secrétariat général
pour les affaires régionales

ARRÊTÉ N° 2018 - 426
fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions
publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
préfet du Rhône

- VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 230-6, R 230-9 et suivants ;
- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R 115-1 ;
- VU l'arrêté du 8 août 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;
- VU l'arrêté n° 18-033 du 14 février 2018 fixant la date limite de dépôt des dossiers de demande d'habilitation des personnes morales de droit privé pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;

ARRÊTE :

Article 1

La liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire, en Auvergne-Rhône-Alpes, et faisant l'objet d'une première habilitation en 2018 est arrêtée comme suit :

AIN - 01				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association Service d'Aide Alimentaire et Automobile de l'Ain (AS4A)	843 246 810 00017	53 rue de l'astragale	01000	Bourg en Bresse

ARDECHE - 07				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Groupe d'Entraide Mutuelle Albatros 07	789 570 942 00019	7 rue Denis Papin	07200	Aubenas
Association des Foyers de l'Oiseau Bleu – CHRS L'eau vive	313 701 104 00017	Quartier Girbon	07230	Payzac
Entraide alimentaire de Tournon	798 695 920 00016	Place de la gare	07300	Tournon-sur-Rhône

1 -

ISERE – 38				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association ALTHEA	779 559 368 00054	8 rue du Vieux Temple	38000	Grenoble
Association de Solidarité du Village II	843 189 911 00012	7 rue Galilée	38130	Echirolles

LOIRE – 42				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association Familiale Protestante (AFP) Mine d'Espoir	841 984 073 00012	7 rue Léon Lamaizière	42000	Saint-Etienne

PUY-DE-DOME - 63				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
ANEF 63	501 464 838 00074	34 rue Niel	63000	Clermont-Ferrand

RHÔNE – 69				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Les fourmis lyonnaises	842 657 819 00012	Port Masson – CD 51	69650	Quincieux

HAUTE-SAVOIE – 74				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association les paniers du cœur	833 884 166 00012	Communauté de communes 35 place de l'église	74270	Frangy

Article 2

L'habilitation est délivrée à compter de la date du présent arrêté pour une durée de 3 ans pour les structures bénéficiant d'une première habilitation.

Article 3

En application des dispositions des articles R 312-1 et R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin – 69433 LYON Cedex 03).

Article 4

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes et la directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Le Préfet
de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
Fait à Lyon, le
Préfet du Rhône

13 DEC. 2019

Mauhin

Pascal MAILHOS